

SYNTHESE DE L'ENQUETE SUR LES MEDECINS

N'AYANT PAS LA PLENITUDE D'EXERCICE EN FRANCE.

Présentation générale

Cette synthèse sur les médecins n'ayant pas la plénitude d'exercice est le résultat d'une enquête déclarative faite auprès des établissements publics de santé par les 26 DRASS, ayant elles-mêmes collationné les données pour leur région.

Jointe à la circulaire du 27 décembre 2004 relative à la situation des médecins, pharmaciens et odontologistes à diplôme étranger non autorisés à exercer leur profession en France, cette enquête avait pour objectif de dresser un état des lieux le plus exhaustif possible, au moment où se met en place la nouvelle procédure d'autorisation (NPA).

Par recouplement d'informations, il semblerait que des établissements aient sous-déclaré la présence de ces personnels afin de ne pas afficher des situations locales illégales. Les données obtenues peuvent aussi faire apparaître des oublis ou des doubles comptes (prise en compte d'un même individu par 2 établissements différents lors par exemple d'un recrutement à temps partiel).

Les constatations sont donc à prendre avec précaution. Elles peuvent néanmoins servir de base à une réflexion plus globale sur la situation des médecins hors UE mais ne doivent pas être tenu comme des « photos » de la réalité.

Dans cette enquête, la dénomination des médecins n'ayant pas la plénitude d'exercice signifie qu'ils sont sous la responsabilité d'un médecin de plein exercice et ne peuvent donc pas exercer seuls. Ils doivent être recrutés en qualité d'assistants associés, de praticiens attachés associés ou de FFI (pour ceux en formation spécialisée sur une durée limitée) sous réserve de remplir les conditions posées par l'article 60 de la loi du 27 juillet 1999.

Remarques méthodologiques

Pour des raisons méthodologiques, la répartition en pourcentage des données détaillées n'est pas issue du total mais de la somme des données détaillées car celle-ci n'est pas toujours équivalente au total. Aussi les résultats n'indiquent-ils que des ordres de grandeurs.

L'enquête a été remplie par 25 des 26 DRASS. La Corse n'a pas renvoyé sa synthèse régionale suite aux non réponses des établissements.

Les tableaux ont été remplis plus ou moins complètement. Certaines données ne correspondent pas d'un tableau à l'autre (par exemple : le nombre de FFI dans le tableau des statuts et celui relatif aux FFI). Ainsi le tableau 7 (« durée des fonctions rémunérées en France selon la date de début des premières fonctions en France ») n'a pas été bien compris par les établissements. Il ne sera donc pas exploité dans cette enquête vu l'incohérence des résultats qui en ressort.

Les résultats sont présentés par thème.

Constatations

1) Réponses des établissements :

L'enquête a été remplie par 75,8% des établissements interrogés, ce qui permet d'avoir une vision globale de l'ensemble.

De manière plus détaillée, pour la plupart des régions (20 DRASS sur 25), soit 80% des régions ayant répondu, le pourcentage de réponses des établissements au questionnaire est supérieur à 75%, 7 régions ayant 100% de réponses.

A l'inverse, 3 régions ont moins de 50% d'établissements répondants. Cela peut s'expliquer par un nombre élevé d'envois de questionnaire à des établissements non concernés

notamment des hôpitaux locaux qui n'ont pas pris la peine de répondre. Pour une région ce sont les CHS qui ont très peu répondu.

Répartition des régions selon le pourcentage de réponses de leurs établissements.

	< 50%	50-74 %	75-99%	100%
Nombre de régions	3	2	13	7

2) Accueil dans les établissements des médecins n'ayant pas le plein exercice :

Dans la moitié des régions, 75% des établissements répondants emploient des médecins n'ayant pas la plénitude d'exercice. Alors que dans seulement 4 régions (Franche-Comté, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) ce taux est inférieur à 50%.

Répartition des régions selon le pourcentage des établissements accueillant des médecins hors UE.

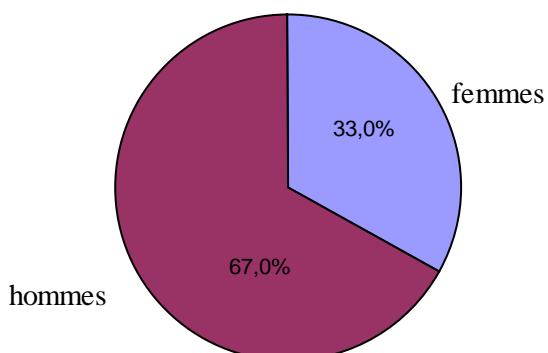
	< 50%	50-74 %	75-99%	100%
Nombre de régions	4	7	9	4

NB : N'ayant pas répondu à cette question, la région Aquitaine n'a pas été intégrée.

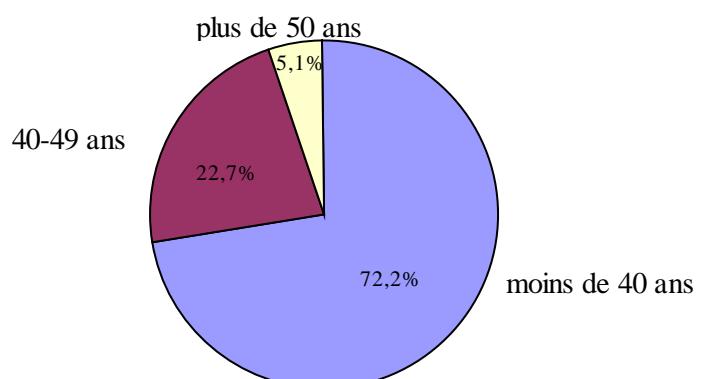
Parmi les établissements ayant répondu, 65,5% accueillent au moins un médecin hors UE.

3) Age, sexe et répartition par statut :

Répartition des médecins hors UE par sexe



Répartition des médecins hors UE par âge

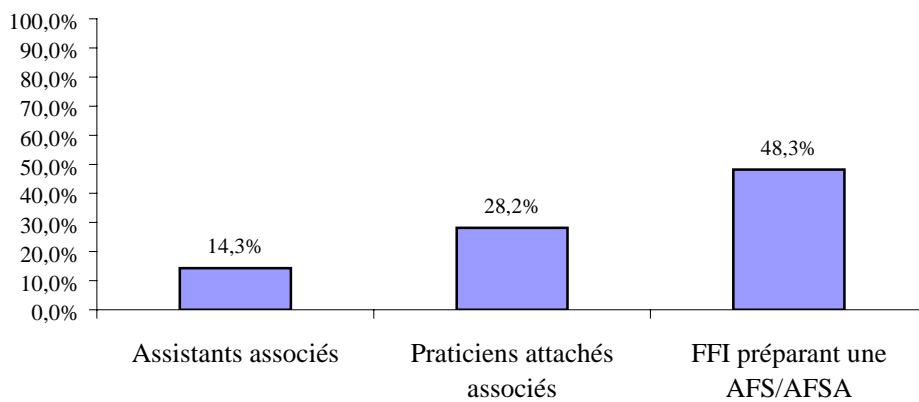


Le total déclaré des médecins hors UE tous statuts confondus est de 6 750 pour les 25 régions. La répartition par sexe est de 33% de femmes et 67% d'hommes.

Ce sont les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Alsace qui comptent le plus de ces personnels. Le taux de féminisation est plus élevé que le pourcentage national en Lorraine, Alsace, Pays-de-la-Loire et Limousin.

Les $\frac{3}{4}$ de ces personnels (72,2%) ont moins de 40 ans, 22,7% de 40 à 49 ans et 5,1% de plus de 50 ans. Cette répartition peut s'expliquer par le fait que presque la moitié de ceux-ci est en formation (48,3% de FFI préparant une AFS/AFSA), ils sont donc plus jeunes que

Répartition des médecins hors UE par statut



ceux n'ayant pas un statut de praticien en formation.

C'est dans les régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine qu'ils sont les plus jeunes.

4) Nationalité :

De la personne :

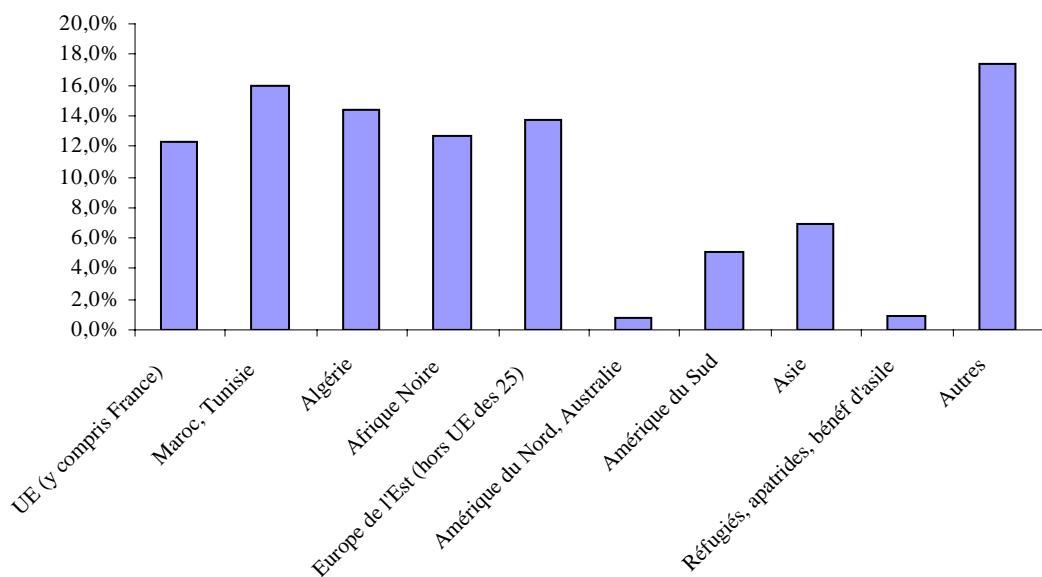
Les nationalités les plus représentées sont par ordre décroissant :

- Maghreb (30,3%) : Maroc et Tunisie (16%), Algérie (14,3%),
- Europe de l'Est (13,7%),
- Afrique Noire (12,7%)
- Union européenne (12,3%).

La répartition par nationalité des personnes recrutées selon les régions semble corrélée avec la proximité géographique, c'est le cas de l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine avec l'Europe de l'Est, de la Guadeloupe avec l'Amérique du Nord, et des régions Languedoc-Roussillon et PACA avec le Maghreb.

Les personnes venant d'Asie se retrouvent majoritairement en Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Répartition selon les nationalités

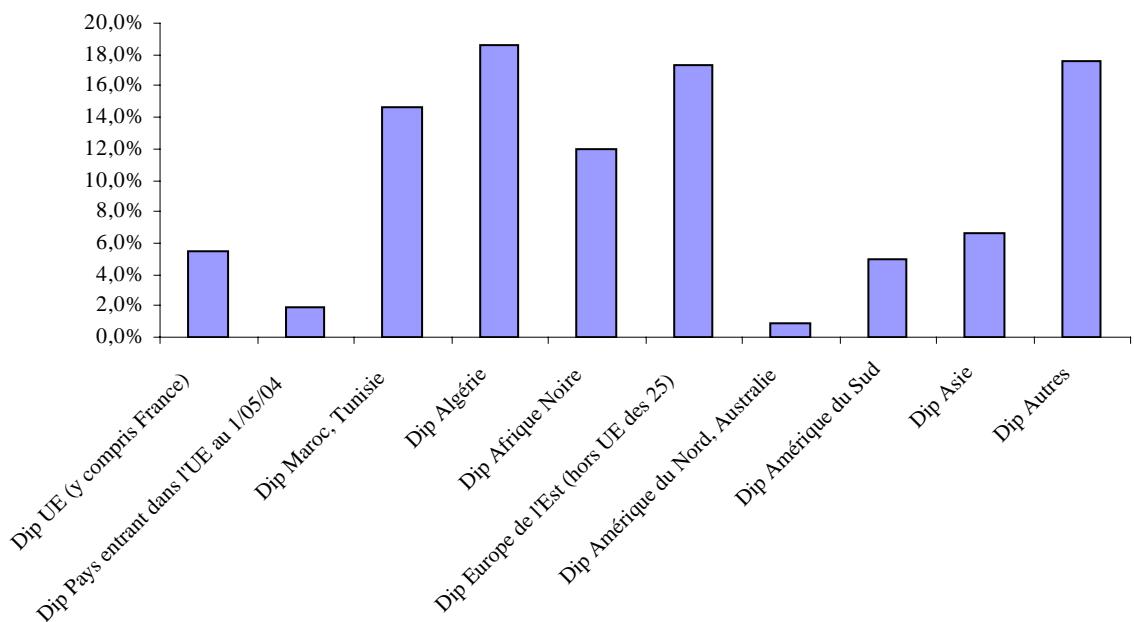


Du diplôme de médecin :

Les pays ou régions d'obtention des diplômes les plus représentés sont les suivants :

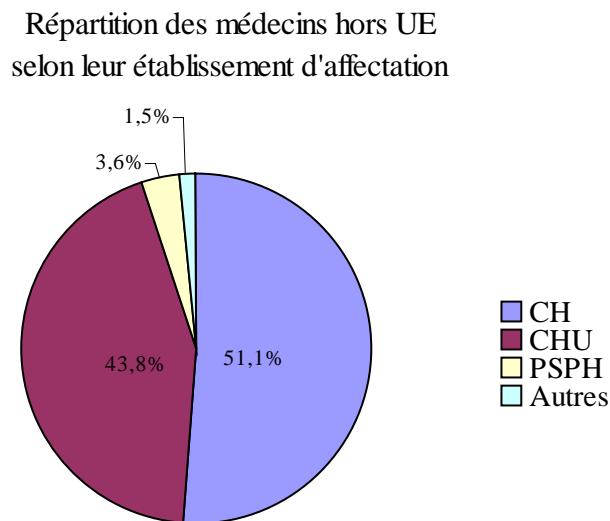
- Algérie (18,6%),
- Europe de l'Est (17,3%),
- Maroc et Tunisie (14,7%)
- Afrique Noire (12%).

Répartition selon les pays d'obtention du diplôme



5) Lieu d'exercice :

En ce qui concerne les lieux d'exercice, ces praticiens exercent dans les centres hospitaliers (CH) pour 51,1% et dans les centres hospitaliers universitaires (CHU) pour 43,8%. Ceci est conforme aux lieux d'exercice autorisés, les établissements participant au service public hospitalier (PSPH) ne pouvant recruter que des FFI sur des postes agréés d'internes.



La catégorie « autres lieux d'exercice » ne devrait pas être renseignée si la réglementation était parfaitement respectée, les établissements autres que CH, CHU et PSPH ne pouvant pas accueillir des assistants associés, des praticiens attachés associés ou des FFI.

Pour 7 régions métropolitaines, les médecins hors UE sont plus nombreux en CHU qu'en CH (Alsace, Auvergne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA et Rhône-Alpes).

6) Statut :

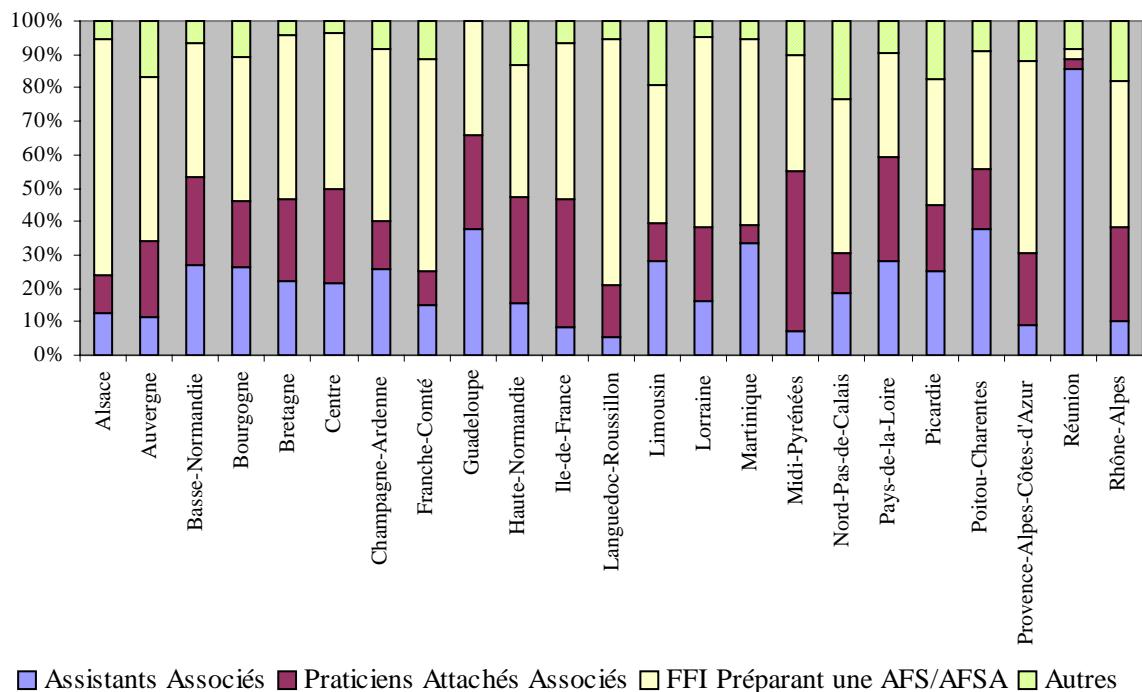
90,9% de toutes les réponses enregistrées correspondent à un statut légal, c'est-à-dire assistants associés, praticiens attachés associés, FFI pratiquant une AFS/AFSA, compte non tenu de la date de premier recrutement pour les assistants associés et les praticiens attachés associés. On peut donc en déduire que 9,1% soit 614 personnes exercent irrégulièrement et/ou sur des postes non agréés.

En Languedoc-Roussillon et en Alsace, la majorité des médecins hors UE sont des FFI préparant une AFS/AFSA (plus de 70%). Les Assistants Associés sont très nombreux à la Réunion (85,7%) alors qu'en Midi-Pyrénées ce sont les Praticiens Attachés Associés (48%). La catégorie « autres » est importante en Nord-Pas-de-Calais (23,6%) et Limousin (19,2%).

Répartition par statut.

	%	Effectifs déclarés
Assistants Associés	14,6%	980
Praticiens Attachés Associés	28,0%	1 888
FFI préparant une AFS/AFSA (sur postes agréés ou non agréés)	48,3%	3 251
Autres (y compris FFI sur postes non agréés et ne préparant pas une AFS/AFSA)	9,1%	614
Total	100%	6 733

Répartition des médecins hors UE par région et statut.

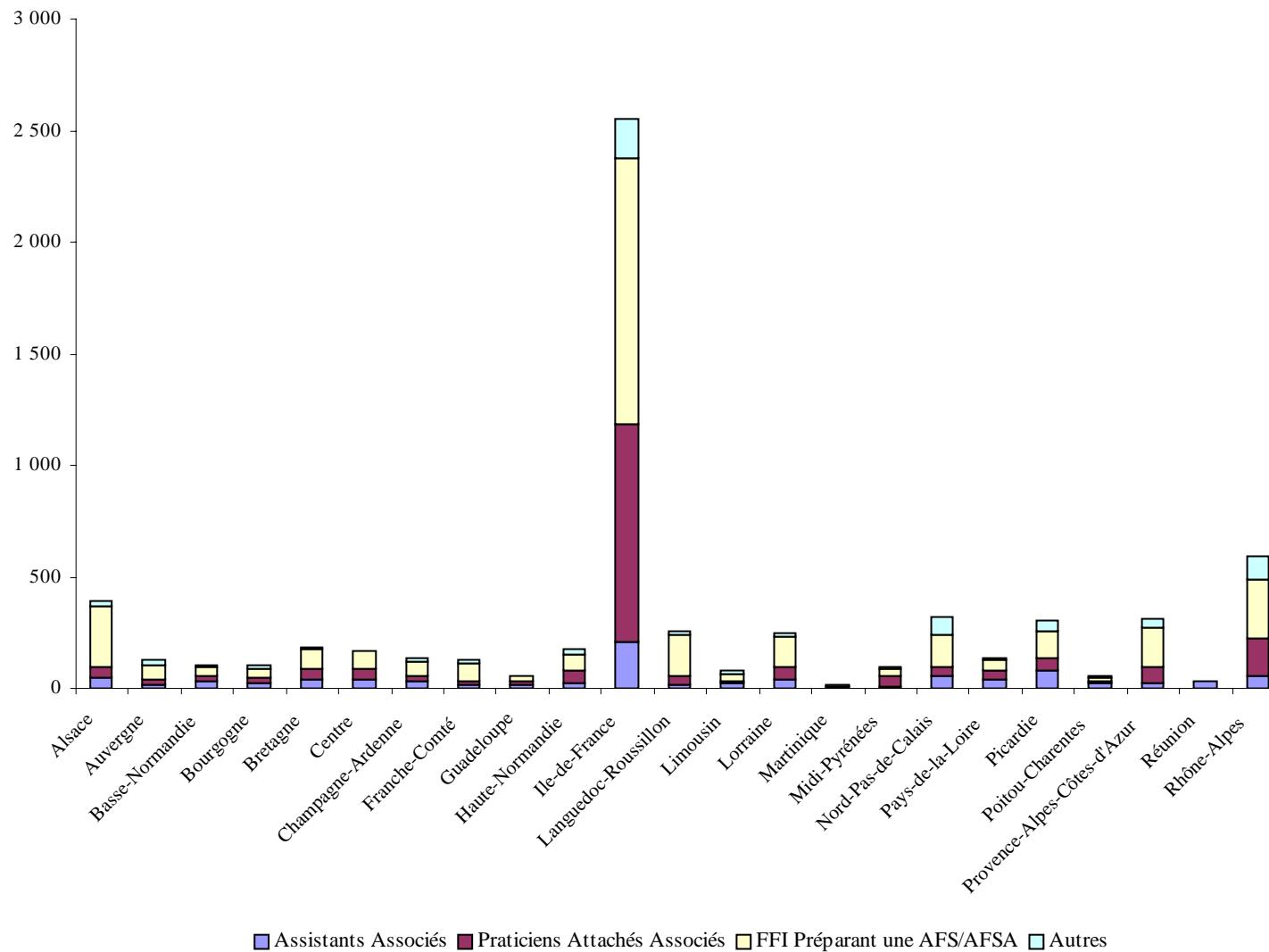


■ Assistants Associés ■ Praticiens Attachés Associés □ FFI Préparant une AFS/AFSA □ Autres

Répartition des médecins hors UE déclarés par statut et lieux d'exercice.

	CH	CHU	PSPH	Autres	Total
Assistants Associés	898	53	5	24	980
Praticiens Attachés Associés	865	1 004	6	13	1 888
FFI sur postes agréés	1 197	1 751	150	37	3 135
FFI sur postes non agréés	352	111	79	25	567
Autres	128	32	3	0	163
Total	3 440	2 951	243	99	6 733

Répartition des effectifs de médecins hors UE par région et statut



7) Faisant Fonction d'Internes :

Si 89% des FFI sont bien inscrits en AFS ou AFSA, ils ne sont pas tous recrutés sur des postes agréés d'interne.

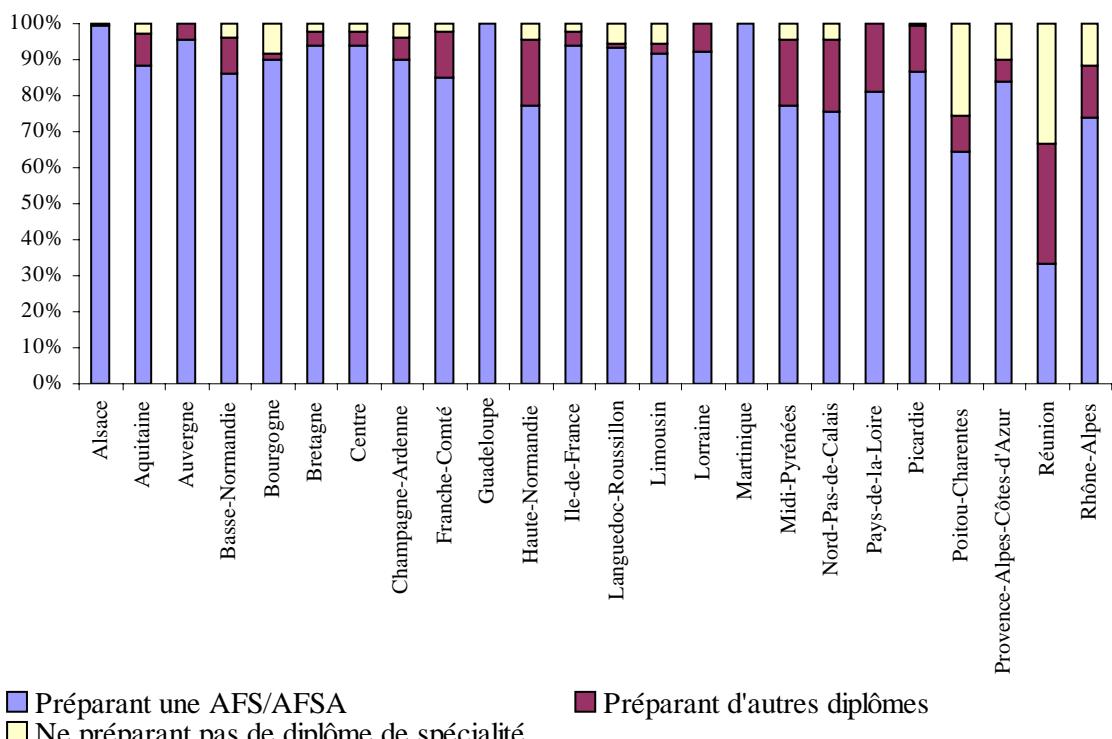
C'est en Ile-de-France qu'ils sont les plus nombreux, puis en Alsace et en Rhône-Alpes.

Selon des données de l'AUFEMO, le nombre de médecins étrangers inscrits en AFS et AFSA pour l'année universitaire 2004-2005 est de 4 418. Lors de l'enquête, 3 251 ont été déclarés soit 73,6% de l'effectif recensé par l'AUFEMO.

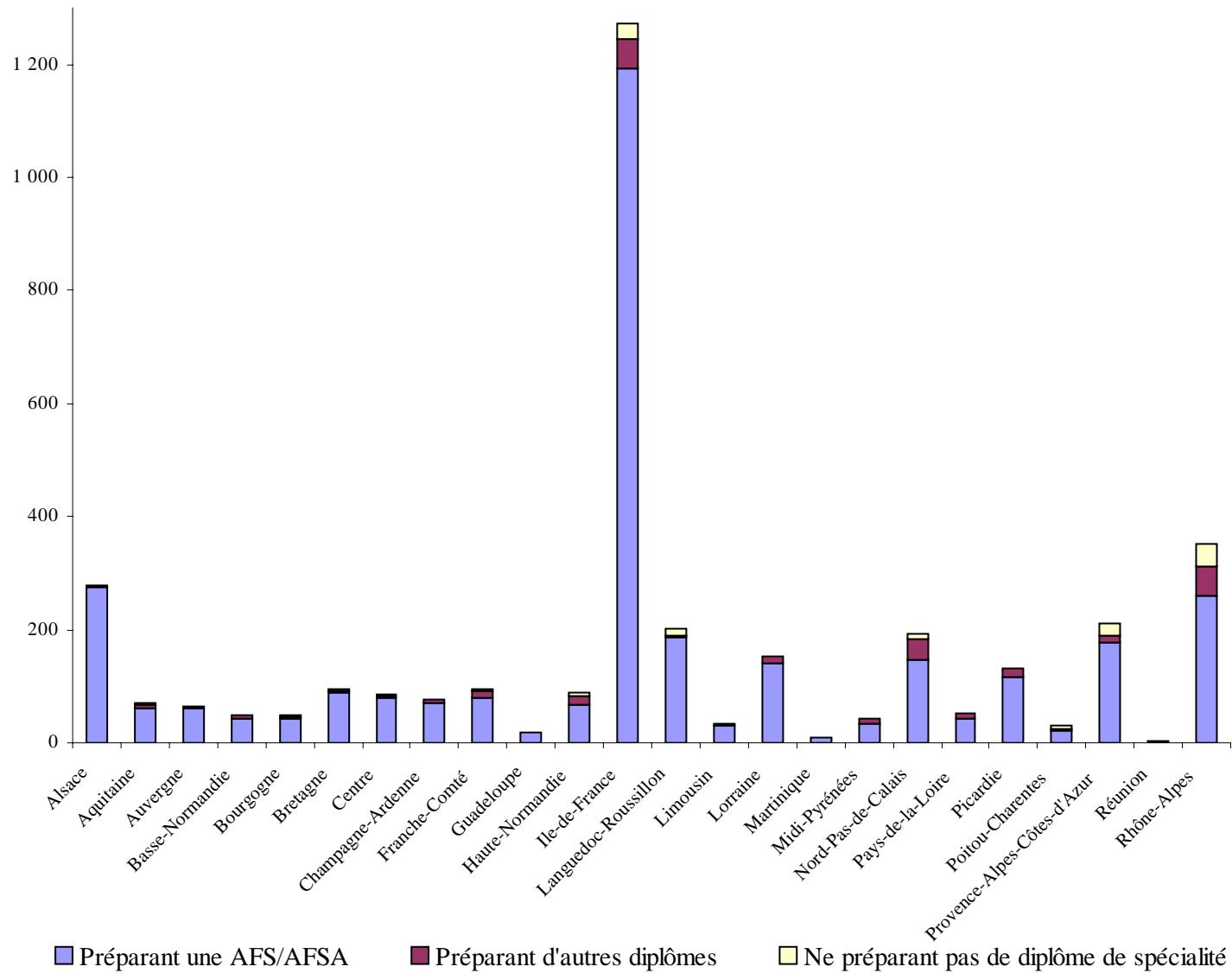
<u>Répartition des FFI</u>	%	Effectifs déclarés
Préparant une AFS/AFSA	89%	3 251
Préparant d'autres diplômes	7%	266
Ne préparant pas de diplôme de spécialité	4%	143
Total	100%	3 660

NB : La Guyane n'ayant pas donné de répartition détaillée n'est pas intégrée dans cette partie sur les FFI.

Répartition régionale des FFI selon leur situation



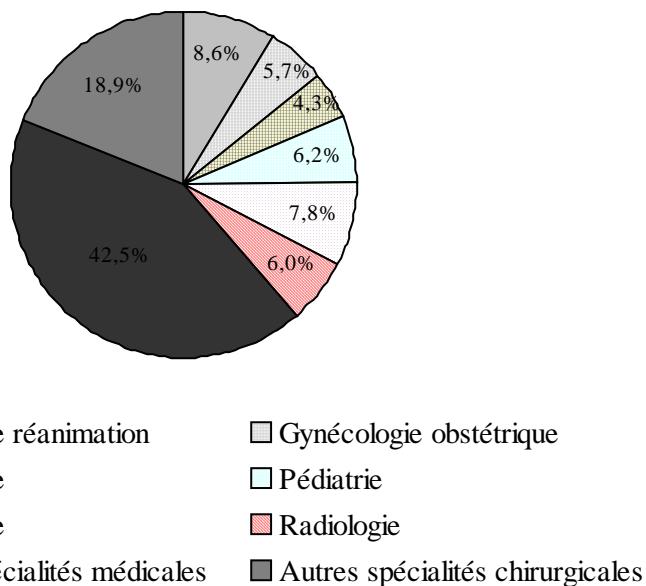
Répartition des FFI dans les régions



8) Spécialités :

Ces personnels exercent surtout dans des disciplines médicales (56,7%) puis chirurgicales (28,9%). Parmi les spécialités pré identifiées par l'enquête, l'anesthésie-réanimation compte 8,6% des médecins hors UE recensés, la psychiatrie 7,8% et la pédiatrie 6,2%.

Répartition des médecins hors UE
selon les spécialités exercées



On observe au niveau des répartitions régionales des écarts par rapport aux pourcentages moyens nationaux des spécialités ou groupes de spécialités.

Spécialités les moins et les plus représentées par régions.

	Régions avec le % le plus faible	Régions avec le % le plus fort
Anesthésie-réanimation	Poitou-Charentes (1,8%)	Picardie (12,5%)
Gynécologie-obstétrique	Limousin (2,6%)	Guyane (21,2%)
Orthopédie	Haute-Normandie (0,6%)	Languedoc-Roussillon (11,0%)
Pédiatrie	Pays de la Loire (2,9%)	Martinique (18,2%)
Psychiatrie	Basse-Normandie (1,9%)	Lorraine (19,9%)
Radiologie	Poitou-Charentes (1,8%)	Basse-Normandie (14,0%)
Autres spécialités médicales	Martinique (31,8%)	Limousin (66,7%)
Autres spécialités chirurgicales	Limousin (9,0%)	PACA (31,3%)

9) Inscriptions à la nouvelle procédure d'autorisation (NPA)

Concernant les inscriptions à la NPA, le questionnaire n'a pas toujours été bien renseigné par les établissements car ils ne possédaient pas toutes les informations. Les DRASS, ayant recensé les inscriptions, ont pour certaines vérifié et complété ces données. Le total est donc en deçà de la réalité. De plus les candidats peuvent s'inscrire à cette procédure alors qu'ils ne sont pas ou plus en fonction.

Parmi les inscriptions recensées, on peut voir que ce sont les statuts d'assistants associés puis les FFI qui sont les plus représentés.

C'est en Picardie, Ile-de-France et Lorraine qu'il y a le plus grand nombre d'inscriptions à la NPA déclarées.

Nombre d'inscriptions déclarées à la Nouvelle Procédure d'Autorisation selon le statut.

Assistants associés	291
Praticiens Attachés associés	211
FFI	289

Le bilan statistique des candidats inscrits à la NPA en 2004, qui vient d'être réalisé par la sous-direction, fait état de 2 993 inscrits en médecine.

ANNEXES

Répartition par sexe, âge et statut des médecins hors UE recensés.

Répartition par sexe (%)	
Femmes	33,0
Hommes	67,0
Répartition par âge (%)	
moins de 40 ans	72,2
40-49 ans	22,7
plus de 50 ans	5,1
Répartition par statut (%)	
Assistants associés	14,3
Praticiens attachés associés	28,2
FFI préparant une AFS/AFSA	48,3

Répartition par nationalité.

Nationalités	%
UE (y compris France)	12,3
Maroc, Tunisie	16,0
Algérie	14,3
Afrique Noire	12,7
Europe de l'Est (hors UE des 25)	13,7
Amérique du Nord, Australie	0,8
Amérique du Sud	5,1
Asie	6,9
Réfugiés, apatrides, bénéficiaires d'asile	0,9
Autres	17,4

Répartition par nationalité du diplôme.

Nationalités du diplôme	%
UE (y compris France)	5,5
Pays entrant dans l'UE au 1/05/04	1,9
Maroc, Tunisie	14,7
Algérie	18,6
Afrique Noire	12,0
Europe de l'Est (hors UE des 25)	17,3
Amérique du Nord, Australie	0,9
Amérique du Sud	5,0
Asie	6,7
Autres	17,5

Répartition par lieu d'exercice.

Type d'établissement	%
CH	51,1
CHU	43,8
PSPH	3,6
Autres	1,5

Répartition par région et statut. (%)

	Assistants Associés	Praticiens Attachés Associés	FFI Préparant une AFS/AFSA	Autres
Alsace	12,8	11,3	70,3	5,6
Auvergne	11,1	23,0	49,2	16,7
Basse-Normandie	27,1	26,2	40,2	6,5
Bourgogne	26,5	19,6	43,1	10,8
Bretagne	21,9	25,1	48,6	4,4
Centre	21,6	28,1	46,8	3,5
Champagne-Ardenne	25,9	14,1	51,9	8,1
Franche-Comté	15,1	10,3	63,5	11,1
Guadeloupe	37,7	28,3	34,0	0,0
Haute-Normandie	15,6	31,8	39,3	0,0
Ile-de-France	8,3	38,2	46,7	6,8
Languedoc-Roussillon	5,1	16,0	73,4	5,5
Limousin	28,2	11,5	41,0	19,3
Lorraine	15,9	22,4	56,9	4,8
Martinique	33,3	5,6	55,6	5,5
Midi-Pyrénées	7,1	48,0	34,7	10,2
Nord-Pas-de-Calais	18,6	11,9	45,9	23,6
Pays-de-la-Loire	28,3	31,2	31,2	9,3
Picardie	25,1	19,9	37,5	17,5
Poitou-Charentes	37,5	17,9	35,7	8,9
Provence-Alpes-Côtes-d'Azur	8,7	22,0	57,6	11,7
Réunion	85,7	2,9	2,9	8,5
Rhône-Alpes	10,1	28,1	43,7	18,1

NB : Les régions Aquitaine et Guyane ne sont pas insérées dans ce tableau au vu des résultats incohérents.

Répartition des FFI selon leur situation. (%)

	Préparant une AFS/AFSA	Préparant d'autres diplômes	Ne préparant pas de diplôme de spécialité
Alsace	99,3	0,7	0,0
Aquitaine	88,6	8,6	2,9
Auvergne	95,4	4,6	0,0
Basse-Normandie	86,0	10,0	4,0
Bourgogne	89,8	2,0	8,2
Bretagne	93,7	4,2	2,1
Centre	94,1	3,5	2,4
Champagne-Ardenne	89,7	6,4	3,8
Franche-Comté	85,1	12,8	2,1
Guadeloupe	100,0	0,0	0,0
Haute-Normandie	77,3	18,2	4,5
Ile-de-France	93,8	4,1	2,1
Languedoc-Roussillon	93,1	1,5	5,4
Limousin	91,4	2,9	5,7
Lorraine	92,1	7,9	0,0
Martinique	100,0	0,0	0,0
Midi-Pyrénées	77,3	18,2	4,5
Nord-Pas-de-Calais	75,6	19,7	4,7
Pays-de-la-Loire	81,1	18,9	0,0
Picardie	86,5	12,8	0,8
Poitou-Charentes	64,5	9,7	25,8
Provence-Alpes-Côtes-d'Azur	84,0	6,1	9,9
Réunion	33,3	33,3	33,3
Rhône-Alpes	74,1	14,5	11,4

Répartition par spécialité.

Spécialités	%
Anesthésie-réanimation	8,6
Gynécologie-obstétrique	5,7
Orthopédie	4,3
Pédiatrie	6,2
Psychiatrie	7,8
Radiologie	6,0
Autres spécialités médicales	42,5
Autres spécialités chirurgicales	18,9



document FPS